

Les chevauchées
au jardin de France
~~27 et 28 juin 2026~~
Le Grand-Pressigny
Sud Touraine

**Reportées
au 5/6
septembre
2026**



**Date limite d'inscription fixée au 16 août 2026
(cachet de la poste ou mail faisant foi)
Inscriptions limitées**

**Dossier à adresser à Christèle Morvan
5 Bau - 37310 Tauxigny**

Informations et renseignements
Christèle 06-73-05-10-95 ou Elisabeth 06-88-37-09-30

Qui vous accueille ?

La commune du Grand-Pressigny vous accueille pour les chevauchées 2026.

A la pointe sud de la Touraine, le Grand-Pressigny se trouve proche des départements de la Vienne (plateau Poitevin) et de l'Indre (étangs de la Brenne). Le village se découvre par ses ruelles montant vers le château bordées d'anciennes maisons aux « bassies » (pierres à évier) saillantes et présentant parfois une tourelle d'escalier. Le cadran solaire d'une maison située place des Halles, sur lequel on peut lire la date 1613, donne toujours l'heure.

Le Four banal. Il est situé dans la rue du même nom, permettait aux paysans du Grand-Pressigny de cuire leur pain en payant une taxe, reversée au Seigneur, appelée la banalité. Le four banal était en activité permanente durant le Moyen Age. Vu de l'extérieur, le four semble être une mesure, avec une cheminée disproportionnée.

La Fontaine des Ferrus. La fontaine se situe au nord de la commune, il s'agit d'un bassin circulaire de 5 mètres de diamètre. Une légende prétendait autrefois que le diable apparaissait certaines nuits de pleine lune sous forme d'un énorme bouc et errait aux alentours de la fontaine semant la terreur parmi les Pressignois.

Étableau. Petit village rattaché au Grand-Pressigny en 1821 est un des plus beaux sites de la vallée, on y trouve de vieilles demeures comme la maison du passeur avec tourelle quadrangulaire qui date du XVe siècle.

Les Lavoirs. Il y en a trois sur la commune : le plus grand est situé au Pré du Petit Moulin, le long de l'Aigronne, le second se situe Rue du Pontreau et le troisième est situé dans le hameau d'Etableau.

Les troglodytes. Situé à la sortie du village, sur la petite route de la Celle-Guenand, se trouve le petit hameau troglodyte baptisé les Roches, comprenant des caves, des maisons adossées au coteau avec caves, et même une carrière.

Le musée. Il se trouve dans l'enceinte du château. Venir au musée du Grand-Pressigny, c'est partir à la rencontre d'un pan entier de la Préhistoire. Loin des clichés, les riches collections du musée invitent à explorer les aspects sociaux, techniques et économiques de la Préhistoire, avec une attention particulière portée au phénomène qui fait la notoriété de la Touraine sur le plan archéologique : les silex du Grand-Pressigny. Le musée est un centre de ressources scientifiques, véritable pôle pour la recherche archéologique.

Le château du Grand Pressigny.

La forteresse du Grand-Pressigny est, après celle de Loches, la plus importante et la mieux conservée de la région. La forteresse installée sur le rebord du plateau qui domine la Claise, a gardé l'essentiel de sa formidable enceinte du XIVe siècle. Il en reste un beau donjon rectangulaire du début du XIIe siècle à quatre étages voûtés. On aperçoit encore les petites fenêtres primitives murées, assez proches de celles des donjons du XIe siècle.



Leschevauchées au jardin de France

5/6 septembre 2026

Le Grand-Pressigny

Programme

Vendredi 4 septembre 2026

Arrivée des participants possible dès le vendredi à partir de **13 h 00 : Pas de possibilité de déplacement avant cette heure**

* Visite du château (fermeture à 18 h 00) Prévoir 2 heures.



Samedi 5 septembre 2026 - parcours de 32 km

-  7 h 30 : Petit déjeuner, consignes et remise des cartes.
-  9 h 00 à 10 h 30 : Départ pour la randonnée.
-  Repassur le parcours.
-  Visite libre du château : 14 h à 18 h *.
-  19 h 00 : Apéritif.
-  20 h 00 : Dîner.

Dimanche 6 septembre 2026 - Parcours de 26 km

-  8 h 00 : Petit déjeuner, consignes et remise des cartes.
-  9 h 00 à 10 h 30 : Départ de la randonnée.
-  Au retour, apéritif et repassur l'air du bivouac.
-  Visite libre du château de 14 h à 18 h *.
-  Repas en commun.



Lundi 7 septembre 2026

-  8 h 00 à 9 h 30 : Petit déjeuner.
-  8 h 30 : Remise des repas réservés.
-  Visite libre du château : 10 h à 13 h et 14 h à 18 h *.
-  Départ des derniers participants à 18 h 30.

IMPORTANT :

Des Round ballers de foin seront à disposition sur le terrain.

L'eau sera mise à disposition dans des cuves, n'oubliez pas de vous munir de vos seaux.

Veuillez vous munir à tous les repas d'assiettes, couverts, verres.

(Possibilité de véhiculer votre matériel pour le repas de samedi midi)

Munissez vous d'un seau de randonnée pour le pique nique du samedi.

Possibilité de douches au camping (1 km à pied) pour 3€ à régler auprès des organisateurs.

Leschevauchées au jardin de France

5/6 septembre 2026

Le Grand-Pressigny

Règlement des chevauchées au jardin de France

Le but de ce rassemblement est de se faire plaisir, de randonner, de se retrouver entre amis, de faire des rencontres mais aussi de promouvoir l'équitation d'extérieur avec respect des uns et des autres et également de notre environnement.

- ~ Tout cavalier ou meneur participant se doit de maîtriser le cheval aux trois allures. Avoir des chevaux en bon état, entraînés, bien harnachés, pucés et vaccinés. Les documents d'accompagnement des équidés peuvent être exigés sur place. Nous sommes tenus de tenir un registre et de le présenter à la demande de la DDPP (ex DSV).
- ~ Tout cavalier ou meneur doit être titulaire d'une RC Assurant la pratique de l'équitation pour lui-même et d'une RC propriétaire d'équidés. Celles-ci peuvent être demandées avant le départ de la randonnée.
- ~ L'équitation d'extérieur n'est pas sans risque, il est vivement conseillé d'être assuré personnellement en risque corporel couramment appelé « individuelle accident ».
- ~ Le port du casque pour la pratique de la randonnée équestre est conseillé, ainsi que le gilet de sécurité et le casque est obligatoire pour les mineurs. Il est aussi fortement conseillé pour les vétérinaires, pour randonner en toute sécurité parmi les chevaux.
- ~ Vous êtes donc amené à rencontrer sur les chemins que vous emprunterez des agriculteurs, cyclistes, pédestres, vétérinaires, chasseurs, véhicules motorisés ou autres randonneurs à cheval etc... Vous devrez partager le même espace dans la sécurité et avec courtoisie.
- ~ Vous devez donc aborder ces utilisateurs au pas, leur demander l'autorisation de les doubler sans oublier de les saluer. Lorsque vous dépasserez un cavalier ou un groupe de cavaliers, vous demanderez également si cela ne gêne pas que vous partiez ensuite au petit trot dans le but de ne pas créer d'accidents. La randonnée n'est pas une compétition ni une occasion d'entraînement à une pratique sportive de compétition.
- ~ Vous respecterez votre environnement lors de votre passage ou à l'occasion d'une halte, vous ne laisserez pas de débris (papiers, sacs plastiques, boîtes de conserves etc...) Les fumeurs, vous ne jetterez pas vos mégots même éteints dans la nature.
- ~ Lorsque vous arriverez à hauteur de parcs à animaux, vous repasserez au pas.
- ~ Si vous possédez un cheval qui botte, vous mettrez un beau ruban rouge à sa queue, pour les étalons un ruban blanc. Il y a bien d'autres codes pour chaque souci.
- ~ Lors des pauses, veuillez à ne pas intercaler votre cheval dans un groupe de chevaux déjà mis à l'attache. Et laisser suffisamment d'espace entre les chevaux qui ne se connaissent pas et tenir vos chiens en laisse.
- ~ **Les meneurs devront atteler leurs chevaux au moment de leur départ. Lors d'une pause ils devront laisser une personne à la tête de leurs chevaux attelés, ou aux guides. Si ces consignes ne peuvent être respectées, ils doivent être dételés. Les meneurs devront avoir obligatoirement avec eux un groom.**
- ~ Pour des raisons de sécurité et d'organisation, les participants doivent suivre le circuit proposé. En dehors de ce circuit l'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de détérioration de matériel ou de terrain.
- ~ Respectez et laissez en lieu et place le balisage effectué.
- ~ Les enfants mineurs doivent être sous la responsabilité d'un adulte présent et présenter une autorisation écrite de leurs parents si ces derniers ne les accompagnent pas.
- ~ N'oubliez pas que vous êtes responsable des dommages que vous pourriez causer à des tiers ou à leurs biens du fait d'un comportement irrespectueux ou irrationnel.
- ~ **Les chiens devront être tenus en laisse sur le site.** Si après un rappel au règlement celui-ci n'est pas respecté, les organisateurs se réservent le droit d'exclure le participant propriétaire de l'animal sans remboursement.
- ~ Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout pratiquant qui nuirait à autrui, à l'organisation, à la sécurité des autres participants et tout participant se présentant avec un ou des chevaux blessés ou en mauvais état ou refusant de présenter les carnets d'identification de leurs équidés sans remboursement.

Nous vous remercions de respecter ce règlement, d'être compréhensif face aux obligations que nous devons nous-mêmes en tant qu'organisateur respecter et aussi dans le respect des accueillants.

Nous vous souhaitons de belles randonnées et de bons moments de plaisir parmi nous sur les chemins de Touraine.

Leschevauchées au jardin de France

5/6 septembre 2026

Le Grand-Pressigny



Fiche n° 1* - Engagement cavaliers, meneurs et accompagnateurs
aux chevauchées 2026

1 exemplaire par participant

Nom :Prénom:

Adresse :

N° de téléphone :Email:

Portable joignable pendant le rassemblement :

Souhaite être regroupé(e) aux paddocks avec :

Arrivée le vendredi 26 juin 2026 AM ☐

Arrivée le samedi 27 juin 2026 MA ☐ AM ☐

Heure approximative

Départ le dimanche 28 juin 2026 au soir ☐

Départ le lundi 29 juin 2026 au matin ☐

Départ le lundi 29 juin 2026 après midi ☐

ATTENTION: Toute inscription non réglée sera caduque.

ANNULATION DE VOTRE RESERVATION :

- Remboursement intégral avant le 10 juillet sur demande.
- Remboursement à hauteur de 50 % entre le 11 juillet et le 15 août 2026
- Remboursement intégral pour la personne inscrite sur présentation d'un certificat médical de moins de 8 jours pour incapacité.
- Remboursement intégral pour la personne inscrite sur présentation d'un certificat vétérinaire de moins de 8 jours pour inaptitude au travail pour son cheval stipulant le nom du cheval, son numéro de Sire et son numéro de transpondeur.

Equiliberté vous informe que la randonnée équestre reste une activité à risque. La participation aux chevauchées au jardin de France exige que vous soyez assuré individuellement pour les risques encourus (RC pratiquant).

Une RCPE (responsabilité civile propriétaire d'équidés) ainsi que les protections, casque et gilet sont fortement conseillés pour les adultes et obligatoire pour les mineurs. Les mineurs non accompagnés par leurs parents devront présenter une autorisation écrite de ceux-ci.

Vous devrez fournir à l'inscription les photocopies des carnets d'identification de vos équidés. (identification et vaccinations) Les équidés devront être en bon état général et répondre à toutes les exigences sanitaires.

Tout manquement à la présentation du carnet donnera lieu à l'exclusion de l'équidé sans remboursement.

Pour des raisons de précautions sanitaires les équidés devront boire dans leurs propres seaux. N'oubliez pas de vous munir de vos seaux.

Dans le respect de la législation, nous vous demandons de cocher et signer les points suivants :

- ☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et avoir lu les recommandations de sécurité.
- ☐ J'atteste avoir souscrit à une responsabilité civile obligatoire et à une responsabilité civile propriétaire d'équidés pour les chevaux présents sur le site.
- ☐ J'atteste que les vaccinations du ou des chevaux engagés sont à jour à la date du rassemblement.
- ☐ J'autorise les organisateurs à publier une ou plusieurs photos sur lesquelles on pourrait m'identifier.

Date :Signature

Leschevauchées au jardin de France

5/6 septembre 2026

Le Grand-Pressigny

Fiche n°2 de renseignements - individuel et groupe

Individuel : Nom.....Prénom

Responsable du groupe : NomPrénom

Nom du groupe :Mail:

NOMS, PRENOMS	NUMEROS CARTES EQUILIBERTE NOMS ET LICENCES AUTRES NOM ET N° ASSURANCES AUTRES	Cavaller	Meneur	Groom	VTT	Accompagnateur	TELEPHONE Joignable pendant le rassemblement

Vos chevaux

NOM DU CHEVAL	N° DE SIRE ET TRANSPONDEUR (PUCE)	DATES DE VACCINATIONS	N° RCPEEQUILIBERTE NOM ET N° AUTRES ASSURANCES

Regroupement sur les paddocks avec

Vos véhicules (ceci nous aidera à prévoir les emplacements qu'il vous faut)

Voiture :	Nombre :	tente :	Nombre :
4 X4	Nombre :	Remorque légère :	Nombre :
Fourgon ou camping car :	Longueur en m : Nombre :	Van :	Longueur en m : Nombre :
Poids lourd :	Longueur en m : Nombre :	Caravane :	Longueur en m : Nombre :

Leschevauchées au jardin de France

5/6 septembre 2026

Le Grand-Pressigny



fiche n° 3 - Réservation individuelle ou groupe

Individuel : Nom Prénom :

Groupe : Nom du groupe

Nom du responsable du groupe :Prénom :

Forfait du vendredi soir au dimanche midi : Le forfait comprend : les petits déjeuners du samedi et dimanche, les pique-niques du samedi midi et dimanche midi, le repas du samedi soir, les cadeaux souvenirs et le foin. (Ne comprend pas le repas du vendredi soir et dimanche soir).

	Nombre	Montant du forfait	Total
Forfait		85.00 €	

Forfait du samedi soir au dimanche midi : Le forfait comprend le repas de samedi soir, le petit déjeuner du dimanche matin, le repas du dimanche midi, les cadeaux souvenirs et le foin des chevaux. (Ne comprend pas le repas du dimanche soir).

	Nombre	Montant du forfait	Total
Forfait		65.00 €	

Randonnée à la journée : Comprend le petit déjeuner du jour et un cadeau.

Heure d'arrivée sur le terrain : 9h 00 maxi

(Ne comprend pas le pique-nique, le repas du samedi soir, le foin et le paddock de nuit).

	Nombre	Montant	Total
Randonnée	Samedi ☐ Dimanche ☐	10.00 €	

Options :

	Nombre	Montant	Total
Repas du samedi soir supplémentaire		20.00 €	
Repas du dimanche soir (plateau repas) et petit déjeuner du lundi matin		15.00 €	
Repas du lundi midi (plateau repas)		12.00 €	

Précisez-vous si vous désirez des repas végétariens.

Nombre de repas sur le weekend complet

Visite du musée de la préhistoire et du château du Grand-Pressigny : du Vendredi au Lundi.

Visite libre, tarif à régler sur place (7,50€) Nous vous fournirons un passe.

Quantité

Prévoir 2 h 00 de visite pour l'ensemble.

Déduction chèque vacances

-

REGLEMENT FINAL

=

€

Les fiches d'inscriptions 1, 2 et 3 sont à renvoyer avec votre règlement à
Christèle Morvan - 5 Bau 37310 Tauxigny - Mail : christele.morvan@orange.fr
avant le 16 août 2026

Votre dossier signé peut-être envoyé par email avec le scan des attestations d'assurances, des copies des carnets de vaccinations des chevaux avec le numéro de SIRE et transpondeur (puce) visibles et faire suivre votre règlement par courrier. **A la réception de votre règlement, votre inscription sera validée.**

Règlement par chèque libellé à : Equiliberté 37 ; Règlement par virement, RIB : FEDER. DEPART. EQUILIBERTE 37 IBAN FR76 1940 6370 1400 0778 8561 716

Si vous désirez un regroupement sur les paddocks avec vos amis, n'oubliez pas de nous préciser avec qui vous voulez être ou le nom de votre groupe, ceci afin que nous puissions anticiper les placements. Si ce n'est pas précisé lors de votre inscriptions cela ne sera pas possible sur place.

Leschevauchées au jardin de France

5/6 septembre 2026

Le Grand Pressigny

Plan d'accès au rassemblement



18 avenue André Theuriot 37 Le Grand Pressigny

Coordonnées GPS:Latitude 46.9206 - Longitude 0.7961

